



Aléa rupture de digue

Secteur de ruissellement

DEPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES

PPRI OLORON
Détermination des cotes réglementaires

Echelle : 1 / 2500

Avril 2016
N° 8 32 0985

Plan n°	2	E 32 0985	2004/016	LCT	SDY
Objet de la modification	N. Plan	N. Affaire	Date	Viaj. réalisation	Viaj. contrôle
Nom du fichier : Plan_Jacques WOR					

Légende

- Casiers
- Point application casier
- Isochète
- Lignes de courant

Aléa

- Fort
- Moyen
- Faible



Cotes de référence = cotes des plus hautes eaux (isocotes sur ce plan) majorées de 0,30 m